

## **La CFDT pointe une surmortalité de 70 % chez les anciens mineurs**

by Liaisons sociales - dimanche, mai 31, 2020

<http://correspondances.fr/la-cfdt-pointe-une-surmortalite-de-70-chez-les-anciens-mineurs/>

**Très impliquée dans le suivi des maladies professionnelles des mineurs dans l'ancien bassin houiller de l'est mosellan, la CFDT pointe un surcroît de décès durant la période du confinement.**

Depuis le début du déconfinement, le traitement du courrier en attente à la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM) a révélé une hausse vertigineuse du taux de mortalité des affiliés du régime minier. Il semble avoir bondi de 70 % sur les dernières semaines de mars, alors même que la mortalité « ordinaire » se situe à environ 8 % par an parmi les 111 100 affiliés maladie - AT-MP. La Caisse des dépôts et consignations, qui gère l'assurance vieillesse-invalidité des anciens mineurs, se refuse à confirmer ce chiffre, promettant d'apporter toutes les précisions sur l'âge, le sexe et le lieu de résidence des personnes décédées lors d'un conseil d'administration prévu en juin prochain.

Très impliquée dans le suivi des maladies professionnelles des mineurs dans l'ancien bassin houiller de l'est mosellan, la CFDT redoute un surcroît de décès dans cette population moins âgée que celle des anciennes mines de charbon du nord de la France, mais beaucoup plus exposée aux risques de pathologies pulmonaires.

À Freyming-Merlebach (Moselle), la CFDT mineurs a analysé les avis de décès dans la presse quotidienne régionale – dont la pagination avait triplé courant avril – qui semblent concerner en priorité des veuves très âgées. Les militants craignent une recrudescence de décès suite au déconfinement, car les actifs qui aidaient leurs aînés sont désormais moins disponibles. Les élus syndicaux ont demandé à la CANSSM de mettre des masques lavables à disposition de leurs affiliés ou d'en rembourser l'achat. La mesure a été rejetée lors de la réunion technique du 14 mai, la direction invoquant les distributions déjà effectuées dans certaines communes.